



# Conseil d'Administration de l'INRAE

## Election des représentant-es du personnel : **votez CGT !**

**Vous êtes appelé-es à voter simultanément à plusieurs élections pour les instances nationales de l'INRAE et pour celles de ses départements.** Le Conseil d'Administration (CA) est l'instance décisionnelle où se vote le budget et se discute l'orientation de la politique de recherche et les mesures générales relatives à l'organisation de l'institut. Nos élu-es y défendent les revendications de la CGT auprès de la Direction Générale, et votent les décisions au même titre que les représentant-es des ministères, de l'industrie et de la société.

**Dans toutes les élections qui vont se tenir simultanément cet automne, la CGT entend défendre le service public national de recherche scientifique et les conditions de travail de ses personnels.** Elle défend des orientations stratégiques, basées sur les valeurs de solidarité, de satisfaction des besoins sociaux, et de préservation de notre bien le plus cher : notre planète. **Tant pour les personnels titulaires que contractuels, nous résistons au « chacun pour soi » et à l'individualisation des droits et des rémunérations, qui ne peut que détruire les collectifs de recherche.**

**Les législatives de Juin dernier ont montré qu'Emmanuel Macron et sa politique sont minoritaires dans le pays. Sa politique anti-sociale dans la recherche comme sur le reste (Retraite, salaires, emplois, ...) doit cesser au plus vite.**

La CGT-INRAE exigera, lors de son nouveau mandat au CA, que soient mises en œuvre des orientations de rupture et de progrès social, notamment pour et par les services publics.

**Pour l'INRAE, les engagements pris par l'Etat en 2022 d'une stabilisation des effectifs de titulaires n'ont pas été tenus :** baisse du nombre de titulaires, accompagnée d'une montée du nombre de contractuels, représentant actuellement 25 % des effectifs. Au niveau national, la part du PIB consacrée à la recherche, déjà bien en deçà du minimum nécessaire, est largement détournée vers les aides aux entreprises. La délétaire loi de programmation de la recherche (LPR) de 2020, loin de répondre aux besoins budgétaires pérennes nécessaires aux enjeux de recherche de notre institut, à des améliorations salariales et au renouvellement des personnels permanents, précarise les emplois et les budgets. En renforçant les moyens de l'ANR et de la recherche sur appels à projet, la LPR aggrave la compétition et la mise en concurrence à tous les niveaux, multiplie les tâches administratives et de gestion de personnel précaire, dégrade les conditions de travail sans apporter les moyens pour une recherche fondamentale et appliquée de long terme reconnue internationalement.

**L'installation, cette année, de l'agence de programme Agralife au sein de l'Institut ajoute une couche de bureaucratie** et tourne le dos à une politique de coopération souple et dynamique entre organismes de recherche.

**Au sein de l'INRAE, les rares projets d'agroécologie à même de répondre aux besoins de la population sont notoirement insuffisants,** contrairement à ceux menés au seul motif de contribuer à la compétition économique.

**Les recherches de l'INRAE en agriculture, alimentation, forêt et écosystèmes et la recherche de solutions pour prévenir les risques** causés par le changement climatique sont financées par et pour le public et **leur indépendance doit être préservée des exigences des grands groupes capitalistes et de leur recherche du maximum de profit dans un minimum de temps.**

Pour cela, il convient de réinvestir dans le service public de la recherche scientifique !

Durant le mandat écoulé, vos élu-es CGT au Conseil d'Administration de l'INRAE ont porté vos revendications et combattu les orientations conduisant à la privatisation des résultats de la recherche publique, à la précarisation des personnels et à des rémunérations insuffisantes et de plus en plus individualisées. Ils se sont battus pour désamorcer la mise en place du "tout primes individualisées" et des promotions au "mérite", et ont prôné une augmentation générale des salaires. Ils ont relayé vos actions pour la défense de l'outil expérimental et les programmes de recherche originaux, pour l'indépendance de la recherche publique. **C'est avec la même conviction et la même pugnacité que vos futur-es élu-es CGT poursuivront ces combats au service d'un INRAE 100 % public, national, au service de tous-tes les citoyen-nes.**

**En votant CGT, vous affirmerez, tant auprès de la Direction Générale que du Gouvernement, vouloir**

- Garantir l'indépendance des orientations scientifiques de l'INRAE et défendre des recherches fondées et menées dans l'intérêt de tous-tes
- Contraindre les relations de partenariat avec le privé par le critère du strict intérêt des populations
- Défendre le statut de fonctionnaire titulaire

- Défendre une stratégie nationale de recherches élaborées et mises en œuvre par des fonctionnaires titulaires d'État, indépendants des lobbies parce que protégés par leur statut
- Défendre l'importance au sein de l'INRAE des programmes de recherche fondamentale
- Exiger le maintien sur tout le territoire d'implantations aux compétences spécifiques variées
- Soutenir toutes les unités expérimentales, de service, de recherche, administratives et autres infrastructures, par le maintien et le renforcement de tous les financements récurrents, et le recrutement de titulaires en nombre, et donc au-delà des seuls remplacements des départs
- Vous opposer à l'éclatement de l'INRAE en pôles régionaux sous tutelle des universités

**Voter CGT, c'est aussi exiger un soutien de base suffisant pour garantir l'indépendance des unités, et empêcher que le mode "projet compétitif" ne demeure le modèle prépondérant de gestion de la science. Voter CGT, c'est exiger une dotation minimale par agent de 20 000 euros/ an**, permettant de faire du soutien de base le financement majeur de nos recherches, nécessaire pour l'indépendance et l'originalité de celles-ci sur le long terme, comme pour de meilleures conditions de travail.

**Voter CGT, c'est aussi exiger la revalorisation des salaires, l'arrêt de l'individualisation des rémunérations, et donc des mesures pour**

- Augmenter les salaires pour tous-tes les agent-es, de 10 % immédiatement, et un rattrapage progressif des importantes pertes de salaire subies depuis 2010, condition absolument nécessaire de toute politique d'attractivité
- Refondre les grilles de salaires, basées sur les qualifications et avec de vraies carrières pour tous-tes
- Revaloriser les points de sujétion
- Garantir l'égalité salariale à chaque niveau de qualification, et supprimer toute forme d'individualisation par la « fonction » ou le « mérite »

**Votez CGT pour des recrutements en masse et l'arrêt d'une précarisation galopante, et donc**

- Planifier la titularisation massive des précaires, quelle que soit leur catégorie
- Organiser un plan pluriannuel de recrutements massifs dans toutes les catégories

**La CGT revendique aussi le retour à l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, avec une pension à taux plein calculée sur la base de l'indice détenu dans les 6 derniers mois d'activité, après 37,5 années de cotisation.**



**Votez, faites voter pour les candidat-es CGT aux élections professionnelles 2024 de l'INRAE Et syndiquez-vous !**

**Les candidat-es CGT à l'élection des représentant.es du personnel au Conseil d'Administration 2024 :**

▪ M.	Eric	LATRILLE	IRHC	Occitanie-Montpellier
▪ Mme	Ela	FRAK	CRCN	Nouvelle-Aquitaine-Poitiers
▪ M.	Gilles	BOUTET	IEHC	Bretagne-Normandie
▪ Mme	Isabelle	DENIS	CRHC	Ile-de-France-Versailles-Saclay
▪ M.	Bertrand	CLOEZ	CRCN	Occitanie-Montpellier
▪ Mme	Chafiga	YJJOU	TRSU	Ile-de-France-Versailles-Saclay
▪ M.	Stan	CHABERT	Contractuel	Occitanie-Toulouse
▪ Mme	Gladys	SAMSON	TREX	Antilles-Guyane
▪ M.	Jean Francois	BOUHIRON	TRNO	Ile-de-France-Versailles-Saclay
▪ Mme	Florence	JEAN	IECN	Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Ensemble, nous pouvons faire entendre nos voix et défendre nos conditions de travail.**

**Pour les autres scrutins 2024 :**

**Voir ici !**

